









Lineage®

RENFORCER LA CHAÎNE



CODE DE
CONDUITE

TABLE DES MATIÈRES

 INTRODUCTION	3	Renseignements confidentiels et exclusifs et propriété intellectuelle	20
Renforcer la chaîne	5	Utilisation de la technologie sur le lieu de travail	21
Pourquoi nous avons un Code et comment nous l'utilisons	5	Protection des données, confidentialité et renseignements personnels	22
Nos responsabilités en vertu de notre Code	6	Prudence dans les communications et médias sociaux	23
Responsabilités supplémentaires pour les gestionnaires	6	Délit d'initié	24
 VIVRE NOS VALEURS – EXPRIMEZ-VOUS	7	 TRAVAILLER DE MANIÈRE ÉTHIQUE AVEC NOS CLIENTS ET PARTIES PRENANTES	25
Vivre nos valeurs nous oblige à nous exprimer	8	Antitrust et concurrence loyale	26
Lorsque nous nous exprimons, nous vivons les valeurs de Lineage	8	Lutte contre la corruption et les pots-de-vin	27
Savoir quand s'exprimer	9	Cadeaux, repas, divertissements et voyages	28
Ressources Exprimez-vous	10	Conformité commerciale	29
Comment soulever une question ou signaler une préoccupation	10	Fournisseurs et représentants de l'entreprise	30
Ligne d'assistance éthique	10	Renseignements confidentiels et exclusifs de tiers	31
Notre politique de la porte ouverte	11	 SOUTENIR NOS COMMUNAUTÉS ENVIRONNANTES ET PROTÉGER NOTRE PLANÈTE	32
Notre engagement envers la protection contre les représailles	11	Activités politiques, contributions politiques et lobbyisme	33
À quoi s'attendre lorsque vous vous exprimez	11	Protection de notre planète	34
 AGIR DE MANIÈRE RESPECTUEUSE ET RESPONSABLE SUR LE LIEU DE TRAVAIL	12	Incidence sociale	35
Lieu de travail sain et sécuritaire	13	Service communautaire et dons caritatifs	36
Respect mutuel	14	 CONCLUSION	37
Diversité, équité et inclusion	15		
Normes financières et comptables	16		
Gestion des documents et conservation des dossiers	17		
Conflits d'intérêts	18		
Protection des actifs	19		

INTRODUCTION



Chez Lineage, nos valeurs définissent qui nous sommes et nous relient les uns aux autres en tant qu'équipe mondiale. Travailler conformément à nos valeurs nous permet d'atteindre notre objectif en tant qu'organisation : transformer la chaîne d'approvisionnement alimentaire pour éliminer le gaspillage des aliments et contribuer à nourrir le monde.

Chaque rôle au sein de la chaîne du froid est d'une importance cruciale et, en agissant avec intégrité et en vivant nos valeurs, **nous pouvons la renforcer ensemble pour le bien de nos communautés et du monde.**

Utilisez ce Code pour vous familiariser avec la manière dont nos valeurs s'appliquent à votre travail chez Lineage.

Cette incroyable équipe renforce Lineage. Je suis reconnaissant que cette équipe s'engage à vivre nos valeurs et à prendre chaque jour des décisions éclairées et responsables pour le bien de l'entreprise. Merci de faire partie de la famille Lineage.

Greg Lehmkuhl, Chef de la direction



Notre Code de conduite nous rappelle que la voix de chaque personne a du pouvoir. Même si nous ne nous attendons jamais à ce que des problèmes d'ordre éthique surviennent chez Lineage, nous voulons que tous les membres de l'équipe soient assurés que nous sommes prêts à répondre aux questions et préoccupations avec soutien, dans tous les domaines de notre entreprise.

Nous comptons sur vous pour vous exprimer si vous avez des questions ou des préoccupations. Utilisez ce Code comme référence pour savoir avec qui communiquer si vous avez une question ainsi que comme rappel que l'entreprise soutiendra tous les membres de l'équipe qui posent des questions ou soulèvent des préoccupations de bonne foi.

Natalie Matsler, Chef des affaires juridiques

INTRODUCTION



Chez Lineage, chaque décision que nous prenons a une incidence sur la manière dont les aliments circulent dans nos communautés et arrivent sur les tables du monde entier. Une bonne prise de décision est fondamentale au succès de notre équipe. Utilisez ce Code pour vous aider à orienter vos décisions si vous êtes confronté à une question éthique ou si vous ne savez pas quoi faire. Et n'oubliez pas que nos ressources Exprimez-vous, y compris votre gestionnaire ou superviseur et nos partenaires commerciaux des RH, peuvent vous aider à résoudre vos questions ou préoccupations.



Sean Vanderelzen, Chef des ressources humaines



Nos clients nous font confiance parce que nous avons gagné leur respect en tant que partenaire commercial éthique et stratégique. Le renforcement de la chaîne du froid nous oblige à comprendre comment effectuer notre travail de manière responsable et à respecter les lois et réglementations connexes. Utilisez ce Code pour guider vos actions afin que vous compreniez clairement vos responsabilités individuelles et leur incidence sur les activités d'envergure de notre équipe Un Lineage.



Jeff Rivera, Chef de l'exploitation

RENFORCER LA CHAÎNE

Chez Lineage, nos valeurs définissent qui nous sommes et nous relient les uns aux autres et à notre travail. Travailler conformément à nos valeurs nous permet de faire une différence dans le monde en soutenant notre objectif de transformer la chaîne d'approvisionnement alimentaire pour éliminer le gaspillage et contribuer à nourrir le monde. En outre, cela favorise la création d'un endroit où il fait bon travailler.


Chacun de nous comprend que notre rôle individuel dans la chaîne du froid est aussi important que le suivant et qu'en agissant avec intégrité et dans l'esprit de nos valeurs, **nous renforçons ensemble la chaîne.**


Pourquoi nous avons un Code et comment nous l'utilisons

Notre Code de conduite (« Code ») reprend nos valeurs et les traduit en actions. Notre Code fournit des orientations sur notre responsabilité partagée de mener nos activités d'une manière conforme à la loi, de respecter les personnes avec lesquelles nous travaillons et les communautés que nous desservons et de protéger l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Le renforcement de la chaîne du froid exige que chacun donne le meilleur de lui-même. En tant qu'entreprise mondiale, nous devons composer avec un ensemble complexe de lois, de réglementations et d'attentes du public et le respecter. Notre Code met en évidence les attentes dans les domaines clés de notre activité et nous aide à guider notre prise de décision afin que nous puissions éviter les actions qui pourraient entraîner un risque juridique ou nuire à notre réputation. Les politiques de Lineage relatives à son entreprise s'alignent sur notre Code et fournissent des informations spécifiques supplémentaires sur certains sujets. S'il existe un conflit entre la loi locale et notre Code, et que vous ne pouvez pas respecter les deux, consultez l'une de vos ressources Exprimez-vous.

Tout au long du Code, deux types différents d'appels à l'action sont présents : Établir le lien et Vérifier la température.

 **ÉTABLIR LE LIEN** explique plus en détail les termes liés aux sujets abordés dans notre Code et fournit des détails supplémentaires aux endroits où cela pourrait être utile. Notre objectif de *Renforcer la chaîne* nous oblige à développer une compréhension plus approfondie de chaque sujet afin que nous puissions être sûrs que nos décisions correspondent à nos responsabilités d'agir avec intégrité tout en respectant notre Code et nos valeurs.

 **VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE** propose des questions à se poser sur chaque sujet pour évaluer si une situation semble correcte. *Renforcer la chaîne* nécessite que **nous** fassions confiance à notre propre intuition et demandions conseil lorsque nous en avons besoin.



Nos responsabilités en vertu de notre Code

Notre Code d'éthique professionnelle s'applique à tous les dirigeants, administrateurs et membres de l'équipe, quel que soit le lieu où l'activité est exercée. Le non-respect de ce Code peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement et d'éventuelles poursuites civiles et pénales.

- RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :**
- Comprendre et respecter toutes les politiques, lois et réglementations de Lineage, y compris notre Code.
 - Signaler à nos ressources Exprimez-vous toute préoccupation concernant un comportement qui, selon vous, viole raisonnablement notre Code, les politiques de Lineage ou d'autres lois et réglementations.
 - Passer en revue le Code et en confirmer votre compréhension chaque année.

Nous nous attendons également à ce que toutes les personnes et entités qui collaborent avec nous ou qui agissent en notre nom se conforment à nos valeurs et à notre engagement d'agir avec intégrité.

Responsabilités supplémentaires pour les gestionnaires

Lineage donne les moyens aux gestionnaires de diriger selon nos valeurs et d'agir avec intégrité. Un rôle de leadership s'accompagne d'obligations spécifiques et d'attentes supplémentaires. Si vous êtes responsable de la gestion des membres de l'équipe, vous devez travailler de manière proactive pour influencer les personnes que vous soutenez à diriger avec nos valeurs et à agir avec intégrité conformément à notre Code. De plus, vous devez :

- RESPONSABILITÉ DES GESTIONNAIRES :**
- Être un modèle et diriger avec des actions conformes à notre Code tout en exerçant une bonne prise de décision.
 - Donner le bon ton en n'ayant pas de difficulté à évoquer notre Code, en discutant avec les membres de l'équipe de la manière dont ce dernier s'applique à notre travail et en faisant en sorte que les membres de l'équipe se sentent en sécurité pour poser des questions et partager leurs préoccupations en leur parlant de nos ressources Exprimez-vous.
 - Célébrer les victoires en utilisant des cartes de valeurs pour récompenser les membres de l'équipe qui réussissent en faisant preuve d'intégrité.



Si vous estimez qu'une renonciation à cette politique est nécessaire ou appropriée, vous pouvez soumettre une demande de renonciation et les raisons qui la motivent au bureau de conformité et d'éthique d'entreprise de Lineage à l'adresse ethics@onelineage.com. Toute dérogation à cette politique pour les cadres dirigeants et les administrateurs, ou pour un membre de la famille immédiate d'un administrateur ou d'un cadre dirigeant, ne peut être accordée que par le conseil d'administration et sera rapidement communiquée aux actionnaires de Lineage, ainsi que les raisons de l'octroi de la dérogation.



**VIVRE NOS VALEURS –
EXPRIMEZ-VOUS**

RENFORCER  LA CHAÎNE



VIVRE NOS VALEURS – EXPRIMEZ-VOUS

Vivre nos valeurs nous oblige à nous exprimer

Nous attendons des membres de l'équipe qu'ils s'expriment à la fois pour poser des questions et pour faire part de leurs préoccupations concernant une inconduite réelle ou potentielle.

Lorsque vous vous exprimez, vous contribuez à améliorer les choses pour vous, les autres membres de votre équipe et Lineage dans son ensemble. Le fait de vous exprimer reflète notre culture d'appui et nous permet de nous améliorer continuellement en comprenant la situation et en soutenant notre approche de résolution de problèmes. Cela nous permet également de répondre à vos préoccupations, de résoudre les problèmes le plus tôt possible, de « calmer la situation » et de réduire les risques pour Lineage et entre nous.



Lorsque nous nous exprimons, nous vivons les valeurs de Lineage



SÉCURITÉ *Nous nous exprimons* parce que nous sommes responsables de notre propre sécurité et de celle des autres.



CONFIANCE *Nous nous exprimons* parce que nous soutenons un environnement de travail exempt de peur où la voix de chacun compte.



RESPECT *Nous nous exprimons* parce que nous apprécions suffisamment chaque membre de l'équipe pour se soutenir les uns les autres.



INNOVATION *Nous nous exprimons* parce que partager nos idées et nos observations nous permet de faire progresser Lineage.



AUDACE *Nous nous exprimons* parce que faire quelque chose de difficile est souvent essentiel pour réaliser le bien commun.



LEADERSHIP SERVITEUR *Nous nous exprimons* parce que nous avons la responsabilité de diriger avec nos valeurs et d'agir avec intégrité.

LA SÉCURITÉ EST NOTRE PREMIÈRE VALEUR.

Elle transcende tout ce que nous faisons au travail. De la façon dont nous recevons, rangeons, stockons, récupérons et expédions les aliments, à la façon dont nous effectuons notre travail, en passant par la façon dont nous prenons soin les uns des autres sur le lieu de travail. La sécurité s'applique également à notre conviction commune selon laquelle l'honnêteté et la transparence sont importantes et que les membres de l'équipe ne seront pas punis s'ils expriment de bonne foi des idées, des questions ou des préoccupations.

Savoir quand s'exprimer



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Les membres de l'équipe doivent signaler les violations présumées ou avérées de notre Code, des lois, des règles ou de la réglementation à un interlocuteur Speak Up. Voici quelques exemples de situations qui doivent être signalées :

- Harcèlement ou intimidation
- Systèmes de pots-de-vin ou de commissions clandestines
- Cadeaux ou gratifications inappropriés
- Questions de comptabilité ou d'audit discutables
- Conflits d'intérêts
- Préoccupations de salubrité alimentaire
- Infractions aux règlements
- Délit d'initié
- Divulgence de renseignements confidentiels
- Préoccupations environnementales, de santé ou de sécurité
- Vol
- Malversation financière
- Comportement inapproprié avec les concurrents

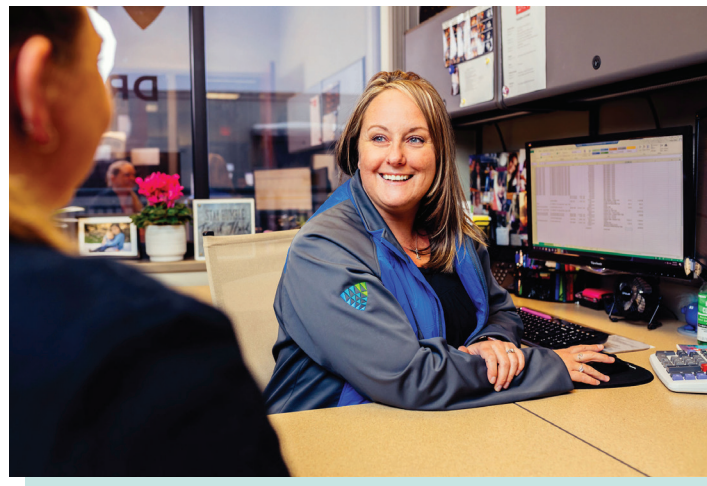


VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE Mieux ensemble

Si vous êtes confronté à une décision difficile ou à un dilemme éthique, il est crucial de **rester calme**, c'est-à-dire faire une pause, prendre du recul et examiner soigneusement la situation. Si vous avez une question ou une préoccupation, **ou si les choses s'aggravent, vérifiez la température** de votre situation et réfléchissez aux questions suivantes :

- Mes actions reflètent-elles les valeurs de Lineage?
- Mes actions favorisent-elles la sécurité physique et psychologique des membres de mon équipe?
- Est-ce la bonne chose à faire?
- Ai-je rassemblé et examiné tous les faits importants?
- Mes actions seraient-elles bien accueillies par nos clients, partenaires, les médias ou la communauté?
- Cette action nuira-t-elle à la réputation de Lineage?
- Serais-je gêné ou mal à l'aise si mes collègues ou ma famille découvraient mes actions?
- Mes actions sont-elles conformes à notre Code et à nos politiques, ainsi qu'à la loi?

Il peut être utile de discuter de ces questions et préoccupations si vous n'êtes pas certain de vos actions ou de vos décisions. Nous vous encourageons à communiquer avec nos ressources Exprimez-vous chaque fois que vous avez des questions ou avez besoin de conseils ou d'aide.





Ressources Exprimez-vous

Comment soulever une question ou signaler une préoccupation

Si vous avez des questions ou devez signaler des préoccupations concernant une inconduite réelle ou potentielle, communiquez avec l'une des ressources Exprimez-vous suivantes :

- **Votre gestionnaire ou votre superviseur**
- **Un membre de l'équipe des ressources humaines**
- **L'équipe de conformité et éthique de l'entreprise** (ethics@onelineage.com)
- **La ligne d'assistance éthique de Lineage** (onelineage.com/speakup)

Tout contact avec nos ressources Exprimez-vous sera traité conformément à la loi locale et à toutes les politiques locales applicables (par exemple, toute politique applicable en matière de grief, de plainte ou de dénonciation au sein de la juridiction applicable).

Ligne d'assistance éthique de Lineage

Nous voulons que vous vous sentiez à l'aise pour aborder votre gestionnaire ou superviseur avec des questions et des préoccupations. Parallèlement, nous comprenons qu'il puisse y avoir des situations dans lesquelles vous préférez un autre choix. Nous avons créé la ligne d'assistance éthique de Lineage, hébergée par un fournisseur tiers, pour vous aider à signaler des préoccupations ou à soulever des questions liées à une inconduite réelle ou potentielle.

La ligne d'assistance éthique de Lineage est accessible en tout temps, confidentielle et, lorsque la loi locale le permet, anonyme. Les signalements peuvent être soumis au moyen des canaux suivants :

- **Par téléphone :**

Australie - 1-800-768-120

Belgique - 0800-262-67

Canada - 866-360-0008

Danemark - 80 25 42 15

France - 0805-080039

Allemagne - 0800-183-0724

Italie - 800 743 075

Pays-Bas - 0800-023-3064

Nouvelle-Zélande - 0800 823 509

Norvège - 800 62 472

Pologne - 0-0-800-141-0023

Singapour - 8004922583

Afrique du Sud - 080 098 2093

Sri Lanka - 9-072-0987140

Espagne - 900-963267

Royaume-Uni - 0-808-189-0041

États-Unis d'Amérique - 866-360-0008

(anglais) ou 800-216-1288

(espagnol)

Vietnam - 120-32121

- **En ligne :** Effectuez un signalement en ligne au www.lighthouse-services.com/lineagelogistics

- **Par courriel :** Envoyez un courriel à l'adresse reports@lighthouseservices.com, en veillant à inclure le nom de notre entreprise dans le courriel.



Notre politique de la porte ouverte

L'une des façons dont nous promouvons la sécurité psychologique au travail consiste à créer une culture qui nous permet à tous de nous exprimer sans crainte de représailles. Chez Lineage, notre politique de la porte ouverte est conçue pour favoriser un environnement dans lequel tous les membres de l'équipe se sentent à l'aise pour poser des questions et faire part de leurs préoccupations.



RESPONSABILITÉ DES GESTIONNAIRES

Les dirigeants sont tenus d'effectuer les actions suivantes :

- **Démontrer notre valeur de leadership serviteur en faisant preuve d'ouverture et de transparence.**
- **Écouter les préoccupations des membres de l'équipe.**
- **Poser des questions si nécessaire et répondre en conséquence, en transmettant les préoccupations au bureau de conformité et d'éthique de l'entreprise, le cas échéant.**

Notre engagement envers la protection contre les représailles

Chez Lineage, nous ne tolérons pas de représailles lorsque les membres de l'équipe font part de leurs préoccupations, et nous nous engageons à soutenir toute personne qui s'exprime de bonne foi sur des sujets de préoccupation potentiels. Les représailles se produisent lorsqu'une personne est traitée différemment, de manière formelle ou informelle, parce qu'elle a soulevé une préoccupation, signalé une inconduite potentielle ou participé à une enquête. Les représailles peuvent également être définies et interdites spécifiquement par la loi locale.

Voici des exemples de comportements de représailles :

- Être rétrogradé, muté, payé moins ou se voir confier moins de tâches de qualité en rapport avec le fait de s'être exprimé
- Être exclu des sorties sociales liées au travail en rapport avec le fait de s'être exprimé

Nous savons qu'il faut du courage pour s'exprimer ou soulever une préoccupation, et nous comptons sur vous pour le faire. Peu importe comment ou quand vous vous exprimez, vous pouvez vous attendre à être traité avec respect. Nous ne tolérons aucunes représailles contre les membres de l'équipe qui soulèvent des questions ou signalent des préoccupations de bonne foi ou participent à une enquête. Faire un signalement de bonne foi signifie que les informations que vous fournissez sont complètes et que vous pensez qu'elles sont vraies. Toute personne participant à des représailles s'expose à des mesures disciplinaires.

Si vous sentez que vous êtes maltraité parce que vous vous êtes exprimé, communiquez immédiatement avec l'une de nos ressources Exprimez-vous.

À quoi s'attendre lorsque vous vous exprimez

Le fait de vous exprimer reflète notre culture d'appui et nous permet de nous améliorer continuellement en comprenant la situation et en soutenant notre approche de résolution de problèmes. Peu importe comment ou quand vous vous exprimez, vous pouvez vous attendre à être traité avec respect.

- Nous prendrons votre signalement au sérieux.
- Nous enquêterons sur tous les signalements rapidement, de manière approfondie et équitable. Les membres de l'équipe sont tenus de participer aux enquêtes sur demande.
- Bien que nous fassions des efforts suffisants pour préserver la confidentialité pendant et après l'enquête, il peut s'avérer nécessaire de divulguer certaines informations sensibles à des personnes ayant besoin de savoir pour mener une enquête efficacement ou conformément aux lois, réglementations et procédures légales applicables.
- Nous prendrons les mesures appropriées pour résoudre les problèmes cernés.
- Nous ne tolérerons aucunes représailles contre vous pour vous être exprimé.



**AGIR DE MANIÈRE
RESPECTUEUSE ET
RESPONSABLE SUR
LE LIEU DE TRAVAIL**

RENFORCER  LA CHAÎNE

AGIR DE MANIÈRE RESPECTUEUSE ET RESPONSABLE SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Lieu de travail sain et sécuritaire

La sécurité est notre première valeur, qu'il s'agisse de sécurité physique ou psychologique. Chez Lineage, nous nous engageons à fournir les uns aux autres un environnement de travail sécuritaire et sain. Notre valeur de sécurité s'étend également aux mesures de sécurité professionnelle et environnementale ainsi que de salubrité alimentaire.

Nous avons mis en place des programmes, des politiques, des procédures et des formations de sécurité pour nous conformer aux exigences en matière de santé, de sécurité, de salubrité alimentaire et d'environnement qui favorisent la sûreté et la sécurité des membres de l'équipe, des visiteurs, des entrepreneurs et des autres personnes qui entrent dans les installations de Lineage, des installations elles-mêmes, des denrées périssables que nous stockons et des personnes, des maisons et des entreprises qui se trouvent à proximité de nos installations.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Respecter en tout temps les procédures de sécurité du bâtiment, comme le port de votre insigne ou le verrouillage de la porte de votre bureau.
- Accomplir uniquement les tâches pour lesquelles vous avez reçu une formation convenable.
- Vous exprimer si vous avez des préoccupations concernant un comportement suspect de la part d'un membre de l'équipe ou d'autres personnes sur le lieu de travail.
- Éviter les activités pouvant compromettre la biosécurité du lieu de travail.
- Être conscient de la situation pour éviter la contamination intentionnelle et non intentionnelle des aliments dans nos entrepôts.
- Signaler immédiatement les accidents, les blessures ou les conditions dangereuses à l'une de nos ressources Exprimez-vous ou à votre coordinateur de la sécurité.
- Venir travailler sans être sous l'influence de l'alcool, de drogues illicites ou de drogues qui n'ont pas été prescrites ou utilisées en toute sécurité comme prescrit.



ÉTABLIR LE LIEN Alcool lors d'événements et de réceptions de l'entreprise

Il peut arriver que de l'alcool soit servi lors d'un événement ou d'une réception de Lineage. Si vous participez à une réception sociale, un événement ou une conférence où l'alcool est autorisé, veillez à :

- agir de manière responsable et respectueuse, en représentant Lineage et nos valeurs sous le meilleur jour;
- ne jamais vous comporter d'une manière qui pourrait mettre en danger votre sécurité ou celle des autres;
- faire preuve d'assurance lorsque vous décidez de refuser l'alcool lors d'un événement de l'entreprise;
- utiliser nos ressources Exprimez-vous si vous êtes préoccupé par la sécurité d'un autre membre de l'équipe.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

La création et le maintien d'un lieu de travail sécuritaire et sain nous obligent en partie à partager la conviction que nous ne serons pas maltraités si nous partageons nos idées, nos questions, nos préoccupations ou nos erreurs. Le concept de sécurité psychologique s'applique à la façon dont nous apprenons, dont nous travaillons ensemble, dont nous posons des questions et exprimons des idées et dont nous nous valorisons et nous traitons les uns les autres.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Est-ce que je me sens mal à l'aise de poser des questions?
- Ai-je peur que les gens me voient négativement si je partage une erreur?
- Ai-je l'impression que mes opinions et mon point de vue ne seront pas les bienvenus si je les partage?
- Est-ce que je me sens exclu des réunions ou des discussions sur le lieu de travail?
- Ai-je peur que le fait d'exposer des problèmes au sein de l'organisation puisse mettre en péril mon travail?

Répondre « non » à ces questions est un bon signe que vous vous sentez psychologiquement en sécurité au travail. Si vous n'êtes pas certain de votre réponse à l'une de ces questions, ou si vous êtes enclin à répondre « oui », Lineage souhaite vous entendre. Envisagez de discuter avec l'une de nos ressources Exprimez-vous pour explorer les façons dont nous pouvons travailler ensemble pour améliorer votre expérience de travail.

Respect mutuel

Chez Lineage, le respect est l'une de nos valeurs fondamentales. Par conséquent, chacun d'entre nous doit être respectueux et attentionné les uns envers les autres, et ce peu importe l'endroit et les personnes avec qui nous travaillons. Lorsque nous faisons preuve de respect mutuel, nous travaillons mieux en équipe, créant ainsi une culture de travail dont nous pouvons tous être fiers. Nous ne tolérerons jamais la violence, le harcèlement, l'intimidation ou la discrimination. Nous considérons un tel comportement comme une violation de notre Code de conduite et, dans de nombreux cas, il s'agit d'une violation de la loi.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Agir de manière professionnelle et courtoise et ne jamais s'engager dans des conversations ou des comportements inappropriés.
- Prendre des décisions liées à l'emploi basées sur les qualifications et l'expérience d'une personne et non sur des caractéristiques telles que la race, la religion, le sexe, l'identité de genre, un handicap physique ou mental, l'âge ou d'autres caractéristiques sans rapport avec la capacité de la personne à effectuer le travail et qui peuvent également être protégées par la loi.
- Vous exprimer si vous vous sentez maltraité ou si vous craignez que quelqu'un d'autre ait été maltraité.



ÉTABLIR LE LIEN

Harcèlement et discrimination

QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT?

Le harcèlement comprend tout langage ou comportement visuel, verbal ou physique qui est indésirable ou injustifié, et qui est dénigrant, intimidant ou offensant envers autrui. Il est basé sur les caractéristiques suivantes : race, couleur, origine nationale, ascendance, religion, sexe, orientation sexuelle, identité de genre, expression de genre, âge, handicap physique ou mental, état civil, statut militaire ou d'ancien combattant, grossesse, accouchement ou conditions médicales connexes, informations génétiques ou toute autre caractéristique protégée par la loi fédérale, provinciale ou locale. Le harcèlement peut se produire par écrit, sur des plateformes en ligne, oralement ou verbalement, physiquement ou visuellement.

QU'EST-CE QUE LA DISCRIMINATION?

La discrimination consiste à traiter une personne différemment ou injustement en fonction de certaines caractéristiques légalement protégées, y compris celles décrites ci-dessus. Par exemple, il peut s'agir de ne pas embaucher une personne parce qu'elle a un certain âge.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Le harcèlement et la discrimination peuvent se manifester de nombreuses manières sur le lieu de travail.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES : « EST-CE QUE JE VIS L'UNE DES SITUATIONS SUIVANTES? » :

- Avances sexuelles non souhaitées
- Blagues inappropriées, commentaires désobligeants ou insinuations
- Menaces verbales ou menaces implicites
- Sollicitation de faveurs sexuelles, en particulier par une personne occupant un poste plus élevé dans la hiérarchie
- Harcèlement visuel, au moyen de gestes, de photographies ou d'autres images
- Être témoin de favoritisme basé sur une caractéristique protégée
- Les situations dans lesquelles une personne est victime d'intimidation, punie ou traitée différemment en raison de sa race, de son âge, de son genre ou son identité de genre, de sa religion, de son handicap ou de caractéristiques protégées similaires qui ne sont pas liées au rendement au travail.

Si vous subissez ou remarquez toute forme de harcèlement ou de discrimination, y compris une situation énumérée ci-dessus, communiquez immédiatement avec l'une de vos ressources Exprimez-vous.

Diversité, équité et inclusion

Nous méritons tous d'être vus, entendus et valorisés chaque jour lorsque nous arrivons au travail. Nous pensons qu'une main-d'œuvre diversifiée qui reflète différentes perspectives, expériences et capacités est essentielle pour répondre aux besoins de nos nombreux clients diversifiés et pour favoriser le succès de Lineage.

Nous sommes fiers de la diversité de notre équipe Lineage et nous nous engageons à maintenir un lieu de travail inclusif où chaque membre de l'équipe se sent psychologiquement en sécurité, une conviction partagée selon laquelle aucun membre de l'équipe ne sera puni ou humilié pour avoir exprimé de bonne foi des idées, des questions, des préoccupations ou des erreurs.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Comprendre que la diversité des parcours, des opinions et des expériences fait de nous une équipe plus forte.
- Faire en sorte que les autres se sentent les bienvenus et ne jamais intentionnellement exclure les membres de l'équipe des interactions ou conversations quotidiennes et significatives sur le lieu de travail.
- Vous exprimer si vous avez l'impression que quelqu'un est maltraité ou n'est pas respecté.



ÉTABLIR LE LIEN

Notre vrai nord en matière de diversité, d'équité et d'inclusion

Chez Lineage, nous nous engageons en faveur de la diversité et de l'inclusion, ce qui signifie *qu'à travers chaque interaction commerciale, tous les membres de l'équipe, les clients et les partenaires communautaires doivent savoir qu'ils sont respectés et que nous nous efforçons de repérer et d'éliminer les obstacles qui pourraient empêcher la pleine participation de tout individu ou groupe.*



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Chaque jour, il existe des façons subtiles de démontrer aux membres de l'équipe que nous nous soucions les uns des autres et de nos contributions. Nous pouvons nous poser des questions, comme :

- Est-ce que j'écoute tous les points de vue au cours d'une réunion, en m'assurant que les autres participants n'ont pas l'impression de se faire couper et que leurs voix sont entendues?
- Si un membre de l'équipe a partagé ses pronoms, est-ce que je les utilise lorsque je fais référence à cette personne? Si je ne suis pas certain d'utiliser le bon pronom pour un membre de l'équipe, lui ai-je demandé celui qu'il préfère?
- Est-ce que je prends en compte l'horaire de travail et le fuseau horaire connus de chaque membre de l'équipe lors de la planification des réunions?
- Est-ce que je fais attention à ne pas porter de jugements rapides et mal informés sur les autres membres de mon équipe sans apprendre à les connaître?

Lorsque nous nous posons des questions comme celles-ci et prenons le temps de réfléchir à la manière dont notre comportement peut avoir une incidence sur ceux qui nous entourent, nous pouvons contribuer à maintenir un environnement dans lequel chacun se sent inclus et en sécurité pour partager ses pensées.

Normes financières et comptables

La loi nous oblige à déclarer nos finances de manière équitable, opportune, précise et complète. Nous devons nous conformer à toutes les exigences d'établissement de rapports qui s'appliquent à nous et être honnêtes et clairs envers les vérificateurs internes et externes. En faisant preuve d'intégrité dans nos registres financiers, nous respectons non seulement nos obligations légales, mais nous maintenons également notre réputation d'entreprise digne de confiance auprès des investisseurs, des prêteurs, des organismes de réglementation et du public.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Créer des documents, des registres et des divulgations factuels, précis et complets, qu'ils soient internes ou externes.
- Ne jamais demander à quelqu'un d'enregistrer ou de signaler des informations dont vous savez qu'elles sont incorrectes, ni de contourner un contrôle interne.
- Ne jamais utiliser, autoriser ou approuver une méthode de tenue de registres « officieuse » ou tout autre tactique dans le but d'induire quelqu'un en erreur sur les opérations réelles de Lineage.
- Signaler toute préoccupation concernant la déclaration d'irrégularités aux vérificateurs internes de Lineage ou à l'une de vos autres ressources Exprimez-vous.



ÉTABLIR LE LIEN

Découvrir les erreurs des registres financiers

La déclaration exacte de nos registres financiers est liée à notre valeur d'être une entreprise digne de confiance, et le fait d'effectuer un signalement si vous découvrez une erreur dans les données financières est lié à notre valeur d'audace. Si vous découvrez une erreur dans les données financières après coup, il est important de la signaler immédiatement à l'une de vos ressources Exprimez-vous afin qu'elle puisse être correctement divulguée et corrigée.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

La fraude peut nuire à toute l'équipe et elle n'est pas conforme à notre engagement commun à agir avec intégrité. Nous devons tous être attentifs aux signes de fraude et savoir quand et où faire part de nos préoccupations.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Y a-t-il une fausse représentation des faits?
- Des informations ou des preuves ont-elles été dissimulées?
- Y a-t-il eu des pressions pour déformer les faits ou prendre des mesures malhonnêtes?

Si la réponse à l'une de ces questions est « oui », communiquez immédiatement avec l'une de vos ressources Exprimez-vous.



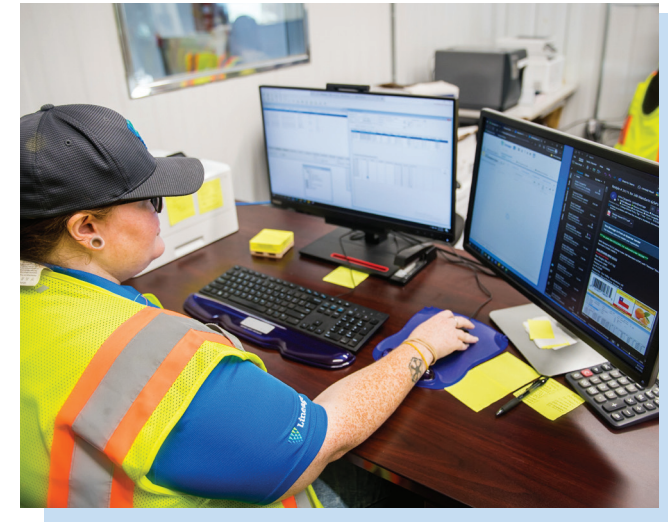
Gestion des documents et conservation des dossiers

Nous créons, conservons et éliminons tous des documents commerciaux dans le cadre de notre travail quotidien. De bonnes pratiques de gestion des documents contribuent au fonctionnement fluide et efficace de notre entreprise, et favorisent la clarté et la transparence avec nos parties prenantes. Nous sommes tous responsables de la gestion des dossiers de Lineage conformément à nos politiques et aux lois et réglementations applicables.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Être précis, rigoureux et opportun lors de la création de tous les documents opérationnels, pas seulement ceux qui s'appliquent à nos exigences financières et comptables.
- Conserver tous les documents opérationnels conformément aux politiques de Lineage et aux lois et réglementations applicables, qui décrivent leur durée de conservation et la façon de les détruire.
- Communiquer avec le service juridique si vous avez des questions sur nos politiques et procédures de conservation des documents.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Gardez à l'esprit que certains documents opérationnels sont soumis à des périodes de conservation légalement obligatoires ou contractuellement convenues, et dans certains cas, Lineage peut déterminer qu'ils doivent être conservés au-delà de ces périodes.

AVANT DE DÉTRUIRE DES DOSSIERS OPÉRATIONNELS, POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Ai-je examiné la politique et le calendrier de conservation des documents applicables pour déterminer si le dossier est soumis à une période de conservation particulière?
- Ai-je été informé que ces documents opérationnels sont soumis à une obligation de préservation?
- Ai-je l'impression qu'il pourrait y avoir une obligation de préservation sur ces documents opérationnels?

Si la réponse à l'une de ces questions est « oui », ne détruisez pas les dossiers. Suivez plutôt les instructions spécifiques fournies par la politique et le calendrier de conservation des documents applicables et par le service juridique.



ÉTABLIR LE LIEN

Exemples de dossiers opérationnels

- Dossiers en version physique ou papier
- Courriels ou dossiers électroniques
- Messages vocaux
- Photographies

Une bonne gestion des dossiers opérationnels contribue au fonctionnement fluide et sécuritaire de notre entreprise.

Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts peut exister lorsque nos intérêts personnels, y compris ceux des membres de notre famille immédiate, entrent en conflit réel ou perçu avec les intérêts de Lineage.

Nous devons tous reconnaître les conflits d'intérêts qui peuvent compromettre nos responsabilités envers Lineage ou interférer avec notre capacité à effectuer notre travail de manière objective et efficace.

Même si nous souhaitons toujours éviter les conflits d'intérêts réels et potentiels, les membres de l'équipe et l'entreprise peuvent souvent travailler ensemble pour évaluer et résoudre les conflits potentiels. Divulguer des conflits d'intérêts ne signifie pas que nous ne pouvons jamais saisir d'occasions en dehors de notre travail chez Lineage. Cela nous permet plutôt de trouver des solutions qui fonctionnent à la fois pour Lineage et les membres de son équipe.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Confirmer que toutes les décisions et actions liées à votre travail pour Lineage soutiennent les valeurs et les objectifs de notre entreprise.
- Parler à votre gestionnaire, superviseur ou une autre ressource Exprimez-vous pour discuter des prochaines étapes si vous pensez que votre capacité à rester impartial pourrait être compromise.
- Ne jamais utiliser votre position chez Lineage pour obtenir ou tenter d'obtenir des bénéfices personnels indus.
- Ne pas personnellement profiter des occasions qui pourraient bénéficier à Lineage si vous en prenez connaissance grâce à votre position au sein de l'entreprise ou grâce à votre utilisation des propriétés ou des informations de Lineage.
- Faire une divulgation au bureau de conformité et d'éthique de l'entreprise et parler à l'une de vos ressources Exprimez-vous si vous êtes confronté à un conflit d'intérêts réel ou potentiel ou si vous craignez qu'un autre membre de l'équipe puisse avoir un conflit d'intérêts.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

L'évaluation d'un conflit peut être difficile et peut impliquer plusieurs considérations.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Cette relation pourrait-elle compromettre, ou sembler compromettre, ma capacité à faire mon travail de manière impartiale au nom de Lineage?
- Mes intérêts extérieurs pourraient-ils influencer, ou sembler influencer, mes obligations professionnelles chez Lineage?

La réponse à ces questions devrait toujours être « non ». Plus tôt les personnes concernées chez Lineage prendront conscience d'un conflit réel ou potentiel, plus tôt nous pourrons travailler ensemble pour le résoudre. Veuillez communiquer avec l'une de vos ressources Exprimez-vous pour obtenir des conseils si vous avez des questions sur l'existence d'un conflit d'intérêts.



ÉTABLIR LE LIEN

Conflict of interest examples

- Être employé par un concurrent, un concurrent potentiel, un fournisseur ou un entrepreneur ou agir en tant que consultant auprès de celui-ci, quelle que soit la nature de l'emploi, tout en étant employé chez Lineage
- Posséder ou avoir un intérêt direct ou indirect substantiel dans un concurrent, un fournisseur ou un entrepreneur
- Accepter des cadeaux, des remises, des faveurs ou des services d'un client, d'un concurrent ou d'un fournisseur actuel ou potentiel, sauf si cela est conforme aux dispositions de notre Code
- Travailler avec des vendeurs, des fournisseurs ou des partenaires qui emploient un membre connu de la famille d'un membre de l'équipe Lineage ou qui sont détenus ou employés par celui-ci
- Avoir une relation de supervision directe ou indirecte avec un parent, un partenaire amoureux ou un ami personnel proche, ou participer au processus d'embauche ou de sélection de celui-ci
- Utiliser votre position à des fins personnelles ou profiter des possibilités d'affaires découvertes dans le cadre de votre rôle pour votre propre bénéfice ou celui de quelqu'un d'autre (sauf dans la mesure permise par la loi et la politique de Lineage applicable)

Protection des actifs

Notre entreprise fonctionne mieux et plus efficacement lorsque nous utilisons les actifs de Lineage et ceux de nos clients de manière responsable. Nous avons tous la responsabilité de protéger ces actifs, y compris les actifs physiques, les actifs financiers et les actifs d'information, qui sont abordés plus en détail dans la section suivante.

Le traitement imprudent, abusif, malhonnête, frauduleux et inutile des actifs a des répercussions directes sur notre réussite. Nous devons utiliser et gérer les actifs de l'entreprise et des clients avec le même soin que nous accordons à nos actifs personnels.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Utiliser les actifs de l'entreprise principalement à des fins commerciales, en vous assurant que toute utilisation personnelle des actifs de l'entreprise est limitée, raisonnable et n'interfère pas avec vos responsabilités professionnelles.
- Faire preuve de bon jugement et demander l'approbation lorsque vous engagez des dépenses au nom de Lineage.
- Agir de manière responsable lors de l'utilisation, de la manipulation et de la documentation des actifs des clients tels que les équipements, les matériaux ou les produits.



ÉTABLIR LE LIEN Types d'actifs

Les actifs comprennent les actifs physiques, comme tous les types de fournitures, consommables, équipements, bâtiments, meubles, agencements, outils, produits, matériaux et véhicules. Les actifs incluent également les actifs financiers, tels que les fonds et les processus de facturation, et les actifs d'information, tels que nos renseignements exclusifs et confidentiels et la propriété intellectuelle de Lineage et de tout partenaire, client ou fournisseur tiers.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Le renforcement de la chaîne nous oblige à utiliser les actifs de l'entreprise et des clients de manière responsable. Lorsque vous utilisez les actifs de l'entreprise et des clients, y compris les actifs physiques, financiers et d'information, posez-vous les questions suivantes :

- Est-ce que j'utilise cet actif de l'entreprise aux fins prévues?
- Est-ce que je sais comment prévenir et repérer les pertes, le gaspillage et l'utilisation imprudente des actifs de notre entreprise et de nos clients et y mettre un terme?
- Est-ce que j'engage des dépenses de manière responsable au nom de Lineage?
- Est-ce que je gère et documente le mouvement et le stockage des produits des clients de manière responsable?

La réponse à ces questions devrait toujours être « oui ». Chez Lineage, nous devons tous travailler ensemble pour assurer la sécurité des actifs de notre entreprise et de nos clients.

Renseignements confidentiels et exclusifs et propriété intellectuelle

Dans le cadre de nos activités, nous avons accès à des renseignements confidentiels et exclusifs sur Lineage. Les renseignements confidentiels et exclusifs constituent un actif essentiel de l'entreprise et sont souvent la clé de notre avantage concurrentiel. Dans le cadre de nos opérations commerciales, nous avons également accès à des renseignements confidentiels et exclusifs sur nos clients, ainsi que sur nos partenaires commerciaux actuels et potentiels. Nous sommes tous responsables de comprendre comment les reconnaître et les protéger.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Traiter avec soin tous les renseignements confidentiels et exclusifs, qu'ils concernent Lineage ou que vous en ayez eu connaissance au cours de votre travail pour Lineage (par l'intermédiaire d'un client ou d'un partenaire commercial, par exemple).
- Utiliser les renseignements confidentiels et exclusifs ainsi qu'y accéder uniquement dans la mesure nécessaire à l'exécution de votre travail.
- Faire preuve de prudence lorsque vous discutez et partagez des renseignements confidentiels : ne les partagez pas avec quelqu'un qui n'est pas autorisé à les recevoir ou à les examiner.
- Ne pas partager de renseignements confidentiels et exclusifs avec quiconque en dehors de Lineage, sauf si vous avez l'autorisation écrite de le faire. Faire également preuve de prudence dans le partage de ces renseignements au sein de Lineage (par exemple, partagez-les en cas de besoin).



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Parfois, la nécessité de protéger les renseignements confidentiels et exclusifs n'est pas aussi évidente que de protéger les documents portant la mention CONFIDENTIEL. Il est également important que nous comprenions les nuances. Par exemple, posez-vous les questions suivantes :

- Suis-je conscient que je suis responsable de la protection des renseignements confidentiels auxquels j'ai accès pendant la durée de mon emploi chez Lineage, mais aussi après la fin de celui-ci?
- Est-ce que je réalise que si quelqu'un m'envoie des renseignements confidentiels par accident, je dois les supprimer et communiquer immédiatement avec l'une de mes ressources Exprimez-vous?
- Est-ce que je sais que même si je fais confiance à mon collègue pour protéger les renseignements confidentiels, je ne peux vraiment pas les partager avec lui, à moins qu'il n'ait absolument besoin de les connaître dans le cadre de son travail?

La réponse à ces questions devrait toujours être « oui ». Si vous avez des questions sur la façon de définir un renseignement confidentiel ou sur le partage de renseignements, communiquez avec l'une de vos ressources Exprimez-vous.



ÉTABLIR LE LIEN Définitions importantes

RENSEIGNEMENT CONFIDENTIEL

Un renseignement confidentiel concerne notre entreprise ou l'un de nos partenaires commerciaux et n'est pas encore accessible au public. Quelques exemples incluent les plans de marketing, les changements dans la haute direction, les dossiers de paie ou de personnel ou les renseignements budgétaires et d'exploitation. Un renseignement peut exister sous de nombreuses formes, notamment écrit, oral, observé ou stocké électroniquement.

RENSEIGNEMENT EXCLUSIF

Un renseignement exclusif est confidentiel et concerne tout ce qu'une entreprise fait ou crée de manière unique. Il comprend la propriété intellectuelle de l'entreprise bénéficiant de protections fédérales, telles que les brevets, les droits d'auteur et les marques de commerce, ainsi que les renseignements confidentiels, le savoir-faire et les secrets commerciaux.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La propriété intellectuelle est un bien incorporel, comme les brevets, les droits d'auteur, les marques de commerce et les secrets commerciaux. Il existe des lois pour protéger la propriété intellectuelle. Nous devons comprendre quand nous travaillons avec la propriété intellectuelle et comment les lois s'appliquent.

Utilisation de la technologie sur le lieu de travail

Des ressources en matière de technologies de l'information sécurisées et fiables sont essentielles au fonctionnement des activités de Lineage, et il est crucial que nous les préservions et les protégeons.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Suivre toutes les politiques de sécurité de l'information de Lineage, y compris, mais sans s'y limiter, la création, le format et les modifications planifiées des mots de passe.
- Utiliser les systèmes de Lineage de manière appropriée et principalement à des fins commerciales.
- Ne pas modifier, désactiver ou supprimer de paramètres de sécurité configurés par le service informatique (par exemple, logiciel antivirus, chiffrement, etc.) sans l'approbation préalable de notre équipe de cybersécurité.
- Ne jamais envoyer quoi que ce soit de déplacé au moyen des systèmes de Lineage et ne pas utiliser ces derniers à des fins illégales ou inappropriées.
- Vous assurer de vous connecter aux systèmes de Lineage en utilisant vos propres identifiants de connexion, et non ceux de quelqu'un d'autre.
- Comprendre que Lineage est propriétaire de nos systèmes et a le droit de surveiller leur utilisation (sous réserve de la loi locale) à des fins de protection de nos systèmes et de nos données.
- Signaler toute activité suspecte ou violation potentielle de la politique de sécurité à l'adresse cyberfusion@onelineage.com.

ÉTABLIR LE LIEN

Technologie de l'information

Les ressources en matière de technologies de l'information comprennent tous les types d'équipements de communication et informatiques, y compris tous les téléphones cellulaires, ordinateurs portables et ordinateurs fournis par l'entreprise. Elles comprennent également les comptes de courriel fournis par l'entreprise, les systèmes de stockage de documents, Internet et l'intranet, les capacités de mise en réseau ainsi que les programmes logiciels et applications..



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

L'utilisation de la technologie sur le lieu de travail exige que nous soyons tous vigilants dans la protection des systèmes de Lineage.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Ai-je utilisé des mots de passe forts et uniques, et est-ce que je les modifie régulièrement?
- Suis-je connecté à un réseau sécurisé?
- Est-ce que je reconnais, supprime et signale les courriels ou les communications suspects?
- Est-ce que j'exerce mes responsabilités professionnelles au moyen des systèmes et appareils de Lineage et stocke des données de nature commerciale sur ceux-ci?
- Est-ce que je fais attention à ce que mes identifiants de connexion ne soient visibles par personne d'autre?

La réponse à ces questions devrait toujours être « oui ». Nous renforçons ensemble la chaîne lorsque nous accordons la priorité à la sécurité de notre technologie.

Protection des données, confidentialité et renseignements personnels

Dans le cadre de notre emploi chez Lineage, nous pouvons avoir accès à des renseignements personnels et sensibles sur nos collègues ainsi que sur nos clients, investisseurs et partenaires commerciaux. Nous avons tous le droit de croire que nos renseignements personnels seront recueillis et utilisés par Lineage conformément à nos valeurs et aux lois applicables et à l'égard de la confidentialité en tant que droit de la personne.

Il existe de nombreuses lois dans le monde conçues pour protéger les renseignements personnels. Nous sommes chacun responsables de leur protection en nous conformant à toutes les lois, réglementations et procédures sur la confidentialité ou la protection des données qui s'appliquent à nos opérations et aux territoires dans lesquels nous travaillons.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Comprendre comment définir les renseignements personnels.
- Ne jamais partager les renseignements personnels d'un membre de l'équipe, d'un client, d'un fournisseur, d'un investisseur ou de toute autre partie prenante de Lineage sans autorisation spécifique et sans raison valable liée au travail pour le faire.
- Recueillir et utiliser les renseignements personnels uniquement pour la raison pour laquelle ils ont été initialement recueillis.
- Ne pas partager de renseignements privés et confidentiels avec qui que ce soit, à l'intérieur ou à l'extérieur de Lineage, sauf si vous en avez obtenu le consentement et l'autorisation.
- Communiquer avec l'une de vos ressources Exprimez-vous si vous avez des questions sur la façon de définir ou de traiter des renseignements personnels.
- Être transparent avec les individus sur la manière dont Lineage utilise leurs données conformément aux avis de confidentialité de Lineage.
- Maintenir les renseignements personnels à jour, en corrigeant les renseignements inexacts sur demande et en respectant les droits légaux individuels.
- Garder les données personnelles confidentielles et sécurisées.
- Travailler avec le service juridique avant de transférer des renseignements personnels en dehors du pays pour vous assurer que le transfert est conforme aux lois locales.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Nous vivons dans un monde numérique, où il est souvent possible d'utiliser à mauvais escient des renseignements personnels. Il est important d'être très prudent dans notre travail quotidien. C'est toujours une bonne idée d'effectuer une vérification supplémentaire lorsque nous stockons ou travaillons avec des renseignements personnels. Par exemple, nous pouvons nous poser des questions, comme :

- Est-ce que j'envoie ce courriel au destinataire prévu?
- Dois-je cliquer sur « Répondre à tous » ou dois-je vérifier et limiter le nombre de destinataires qui recevront ce courriel?
- Ai-je conservé des données personnelles plus longtemps que nécessaire pour atteindre l'objectif commercial ou répondre aux exigences légales minimales?
- Ai-je recueilli ou utilisé des données personnelles à des fins qui ne sont pas raisonnablement attendues par nos clients ou les membres de notre équipe?
- Ai-je effectué une vérification supplémentaire avant de cliquer sur « Envoyer » pour m'assurer que j'inclus uniquement les personnes autorisées à recevoir les renseignements personnels?

Si jamais vous réalisez que vous avez envoyé quelque chose à quelqu'un qui n'aurait pas dû le recevoir, ou que vous avez recueilli ou stocké quelque chose d'une manière qui pourrait ne pas être conforme à nos politiques, communiquez immédiatement avec l'une de vos ressources Exprimez-vous et elle vous orientera pour effectuer les prochaines étapes appropriées.



ÉTABLIR LE LIEN Renseignement personnel

Un renseignement personnel est lié à une personne ou identifie celle-ci, même sans la nommer. Par exemple, quelque chose d'aussi simple que le nom ou l'adresse d'une personne peut être considéré comme un renseignement personnel. D'autres exemples incluent les anniversaires, les adresses courriel, les numéros de téléphone ou même les photographies.

Prudence dans les communications et médias sociaux

La façon dont nous communiquons reflète qui nous sommes en tant qu'entreprise. Les renseignements contenus dans nos communications publiques, y compris celles déposées auprès de la SEC, doivent être opportuns, justes et exacts. Nos clients, nos investisseurs, nos voisins, les membres de notre équipe et le grand public méritent une certaine honnêteté et cohérence de notre part. En faisant preuve de discernement dans l'ensemble de nos communications, y compris lorsque nous postons sur les réseaux sociaux, nous évitons les actions risquées en ligne qui pourraient nuire à Lineage.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Agir de manière professionnelle et faire preuve de discernement dans toutes les communications, y compris les publications ou les commentaires sur les médias sociaux.
- Demander l'autorisation écrite de l'équipe de marketing et des communications avant de partager des marques de commerce, des graphiques ou des images de clients lorsque vous publiez sur les médias sociaux.
- Ne pas partager de renseignements exclusifs de Lineage.
- Ne pas créer de comptes de médias sociaux qui semblent représenter Lineage ni de comptes de médias sociaux personnels en utilisant votre adresse courriel Lineage.
- Renvoyer toutes les demandes de journalistes ou d'autres sources externes au gestionnaire des relations publiques et parler au nom de Lineage uniquement lorsque l'équipe de marketing et des communications vous y autorise.
- Veillez à ne pas faire sciemment de fausses déclarations ou des omissions de faits importants sur Lineage face à autrui, et à ne pas induire autrui à faire de fausses déclarations ou des omissions, y compris les vérificateurs indépendants de Lineage, les organismes de réglementation gouvernementaux et les organismes d'autoréglementation.
- Tenez-vous au courant des exigences, des processus et des procédures de divulgation applicables à Lineage en fonction de vos responsabilités.



ÉTABLIR LE LIEN

Publication sur les médias sociaux

Les médias sociaux sont un puissant outil de partage d'informations qui nous relie tous. En tant qu'entreprise, Lineage utilise les médias sociaux pour interagir avec nos clients et le public. Souvent, Lineage présentera des photos et des clips vidéo sur nos sites de médias sociaux mettant en vedette les membres de l'équipe (par exemple, nos segments « Journée dans la vie » sur Instagram). Avant que l'équipe de marketing et des communications publie des photos ou des vidéos sur nos canaux d'entreprise impliquant les membres de notre équipe, nous devons faire tout notre possible pour nous assurer que nous disposons des autorisations et renonciations appropriées. Cependant, si vous vous voyez dans le matériel de marketing de Lineage et que vous n'avez pas donné votre autorisation ni signé de renonciation, vous avez le droit de demander qu'il soit supprimé, si vous le souhaitez. Vous pouvez communiquer avec le gestionnaire principal des communications numériques pour faire retirer votre image de la médiathèque.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Nous vous encourageons à utiliser les médias sociaux, tant personnellement que professionnellement, pour partager, apprendre et croître, mais nous comptons sur vous pour le faire de manière respectueuse et responsable. Parce que vous faites partie de notre équipe Lineage, nous vous demandons de faire attention à ce que vous partagez, commentez ou aimez sur les réseaux sociaux, même sur vos pages personnelles. Parce que vous faites partie de l'équipe Lineage, vous représentez Lineage même lorsque vous n'êtes pas au travail.

AVANT DE FAIRE UNE PUBLICATION, POSEZ-VOUS CES QUESTIONS :

- Est-ce que je publie du contenu réfléchi et respectueux?
- Est-ce que je serais fier de partager cette publication avec les autres membres de l'équipe?
- Cette publication représente-t-elle la façon dont je souhaite être perçu au travail?
- Est-il possible que mes publications personnelles sur les médias sociaux soient déformées, mal perçues ou mal comprises, ce qui aurait des répercussions sur Lineage?
- Ai-je clairement indiqué que mes publications personnelles représentent mes opinions et non celles de Lineage?
- Mes publications sur les médias sociaux concernant Lineage, nos clients ou partenaires commerciaux révèlent-elles des renseignements qui présenteraient un risque pour la sécurité ou la confidentialité?

Lorsque nous nous posons ces questions, nous pouvons utiliser les médias sociaux comme une ressource précieuse, sans risquer de nuire à notre réputation personnelle ou à celle de Lineage.

Délit d'initié

Les lois sur les délits d'initiés sont conçues pour empêcher tout avantage indu sur le marché, et nous sommes tous responsables de prévenir les délits d'initiés. L'utilisation de renseignements importants non publics pour votre avantage personnel, financier ou autre, ou leur partage avec d'autres, enfreint les politiques de Lineage et peut enfreindre la loi. Nous devons tous nous engager à respecter nos obligations éthiques et légales lorsque nous avons accès à des renseignements non publics de Lineage. À mesure que Lineage continue de progresser en tant qu'organisation, il devient encore plus important de rester vigilant dans ce domaine.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

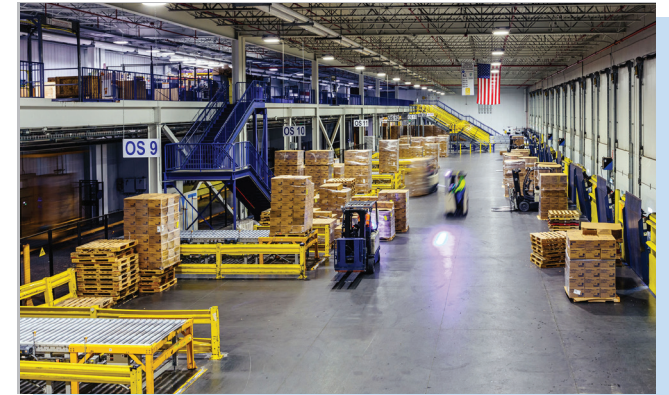
- Ne pas utiliser ni ne partager de renseignements importants non publics pour votre avantage personnel, financier ou autre.
- Ne jamais acheter ni ne vendre des titres d'une entreprise, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de membres de votre famille, d'autres personnes ou entités, alors que vous avez connaissance de renseignements importants non publics.
- Ne pas recommander à une personne d'acheter ou de vendre les titres d'une entreprise si vous disposez de renseignements importants non publics sur cette entreprise.
- Partager des renseignements importants non publics uniquement lorsque cela est nécessaire aux activités commerciales de Lineage et avec l'autorisation appropriée et les contrôles appropriés en place (tels qu'un accord de non-divulgaration avec un fournisseur).
- Communiquer immédiatement avec l'une de vos ressources Exprimez-vous si vous savez qu'un renseignement important non public a été divulgué de manière inappropriée ou si vous avez des questions sur la façon de définir un renseignement privilégié.



ÉTABLIR LE LIEN

Renseignement important non public

Un renseignement non public est un renseignement que vous pouvez apprendre dans le cadre de votre travail sur Lineage ou d'autres entreprises avec lesquelles nous travaillons et qui n'a pas été rendu public. Il est « important » si un investisseur raisonnable le considère comme tel dans sa décision d'acheter, de détenir ou de vendre des titres, ou si la publication de ce renseignement est susceptible d'avoir une incidence sur le cours des actions d'une entreprise.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

La protection des renseignements privilégiés permet à Lineage de se conformer à la loi et de maintenir notre réputation d'organisation digne de confiance. Les renseignements privilégiés peuvent se présenter sous plusieurs formes.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

Ce renseignement concerne-t-il...

- une fusion, une acquisition, une cession ou un financement possible?
- des relations avec les clients ou les fournisseurs?
- des changements dans la haute direction?
- le développement de nouvelles offres de services et technologies?
- des investissements, des agrandissements ou de nouveaux sites?

Si la réponse est « oui », il s'agit d'un renseignement important non public et ne doit pas être divulgué. Communiquez avec le service juridique si vous avez des questions sur la façon de définir un renseignement privilégié.



**TRAVAILLER DE MANIÈRE
ÉTHIQUE AVEC NOS
CLIENTS ET PARTIES
PRENANTES**

RENFORCER  LA CHAÎNE



TRAVAILLER DE MANIÈRE ÉTHIQUE AVEC NOS CLIENTS ET PARTIES PRENANTES

Antitrust et concurrence loyale

Les lois sur la concurrence et les lois antitrust sont conçues pour promouvoir un marché équitable et interdire les accords illégaux et déloyaux entre concurrents. Elles interdisent également l'abus de pouvoir sur le marché, y compris les comportements visant à exclure un concurrent d'un marché.

Chez Lineage, nous exerçons toujours nos activités grâce à notre solide réputation et aux performances supérieures de nos services et produits, et non en ayant recours à des pratiques commerciales contraires à l'éthique ou illégales. Nous sommes tous responsables de comprendre les lois sur la concurrence qui s'appliquent aux pays dans lesquels nous travaillons et de les respecter.



ÉTABLIR LE LIEN

Interactions illégales avec des concurrents

- Ne discutez pas ni n'échangez de renseignements sensibles sur le plan commercial, y compris les futures augmentations de prix, les rabais ou les remises.
- Ne discutez pas ni ne divulguez la stratégie actuelle ou future de Lineage.
- Ne discutez pas des sujets suivants et ne les approuvez pas :
 - Prix ou éléments connexes, tels que les ajustements de prix ou la fixation des prix, y compris le calendrier ou la structure des ajustements de prix ou d'autres conditions commerciales
 - Partage de marché, répartition des clients ou détails sur la participation au processus de demande de propositions
 - Boycottage de clients



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Une partie de notre succès réside dans la compréhension du marché que nous desservons, dans la connaissance de nos concurrents et dans la mise à profit de notre expérience dans le secteur dans lequel nous exerçons nos activités. Cependant, nous devons faire preuve d'équité ainsi qu'être prudents et honnêtes lors de la collecte, de la réception et de l'utilisation des renseignements sur la concurrence, tout en honorant les valeurs de confiance et de respect de Lineage.

AVANT D'UTILISER DES RENSEIGNEMENTS SUR LA CONCURRENCE, ASSUREZ-VOUS DE VOUS POSER LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Ai-je acquis des renseignements sur d'autres concurrents par des moyens inappropriés ou trompeurs, tels que l'espionnage, le vol, la fausse déclaration ou la violation d'un accord ou d'une obligation de confidentialité?
- Ai-je demandé à un tiers de prendre une mesure que nous ne prendrions pas nous-mêmes?
- Ai-je embauché un employé d'un concurrent pour obtenir des renseignements confidentiels?

Répondre « oui » à l'une des questions ci-dessus indiquerait un problème potentiel. Si vous avez des préoccupations concernant les interactions avec des concurrents, communiquez immédiatement avec le service juridique.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Toujours vous sentir à l'aise de consulter le service juridique pour toute question, puisque les lois antitrust et sur la concurrence sont complexes.
- Ne pas, directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'une association professionnelle, d'un consultant indépendant ou d'un autre tiers), discuter, obtenir ou partager avec nos concurrents, ou leurs employés ou représentants, tout renseignement sensible sur le plan commercial. Les renseignements sensibles sur le plan commercial ou de la concurrence sont tout ce que vous considérez comme un « secret professionnel » (par exemple, des informations sur les prix, les coûts, les négociations, les volumes, les clients, les marchés, la stratégie marketing, la stratégie commerciale, etc.).
- Ne pas conclure d'accords formels ou informels avec des concurrents qui pourraient limiter la concurrence.
- Décrire les produits et services de Lineage de manière honnête et exacte lorsque vous parlez avec les clients.
- Être particulièrement prudent lors des réunions ou rassemblements d'associations professionnelles et s'éloigner des conversations impliquant des renseignements confidentiels ou tout autre sujet interdit.
- Communiquer avec le service juridique si vous découvrez des renseignements confidentiels ou sensibles sur le plan commercial ou de la concurrence au sujet d'un concurrent qui ne vous sont pas destinés.

Lutte contre la corruption et les pots-de-vin

Lineage ne tolère pas les pots-de-vin et la corruption. Nous n'offrons pas de pots-de-vin aux représentants du gouvernement, aux fonctionnaires, aux partenaires commerciaux, aux organisations publiques ou **à tout autre individu, ni n'en acceptons de leur part**. Comme tous les aspects de ce Code, cette directive s'applique non seulement à tous ceux qui travaillent chez Lineage, mais également à toute personne travaillant en notre nom, y compris les agents ou partenaires commerciaux.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Ne jamais offrir ni n'accepter quoi que ce soit de valeur dans le but d'influencer une action ou une décision commerciale favorable.
- Ne jamais cacher ou tenter de dissimuler un paiement; tous les paiements doivent être documentés de manière précise et exhaustive dans les livres et registres de Lineage.
- Avant toute collaboration avec un tiers, tel qu'un consultant ou un entrepreneur, communiquer avec le service juridique pour examiner les politiques relatives à la vérification préalable de Lineage.
- Surveiller attentivement les tiers, en confirmant que leurs actions sont conformes aux politiques de Lineage.
- Consigner la totalité des transactions et des paiements de manière véridique et en temps opportun.

ÉTABLIR LE LIEN

Pot-de-vin

Un pot-de-vin est quelque chose de valeur offert à quelqu'un pour l'inciter à agir d'une manière particulière ou qui est accepté en échange de cette action. Les pots-de-vin ne sont pas toujours en espèces et peuvent être offerts sous de nombreuses autres formes. Par exemple, les pots-de-vin peuvent inclure des paiements de facilitation, des commissions clandestines, des gratifications illégales ou des paiements similaires, notamment des prêts, des références, des cadeaux, des billets pour des événements, des repas, des frais de déplacement et des offres d'emploi. Nous ne sommes pas autorisés à offrir, donner ou accepter un pot-de-vin de quelque nature que ce soit. Cela s'applique à tous ceux avec qui nous travaillons, des fonctionnaires étrangers aux employés du gouvernement en passant par les partenaires commerciaux. Même l'apparence d'un pot-de-vin peut être dommageable, alors soyez toujours prudent lorsque vous offrez ou recevez une marque de courtoisie professionnelle.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Il est important de garder à l'esprit qu'en matière de pot-de-vin, nous pouvons être tenus responsables des actions de tiers qui travaillent en notre nom. Voici quelques questions à nous poser lorsque nous travaillons avec des tiers :

- Avons-nous des préoccupations concernant leur comportement, leur attitude ou leur réputation passés?
- Ont-ils des liens connus avec des représentants du gouvernement?
- Demandent-ils un paiement en espèces ou un paiement vers un pays avec lequel il n'y a aucun lien apparent?
- Ont-ils demandé des paiements avant que les services ne soient exécutés ou que les biens soient livrés?
- Avons-nous reçu des factures sans détails ni pièces justificatives?

Si la réponse à l'une de ces questions est « oui », il existe un risque de pot-de-vin et de corruption, et vous devez communiquer immédiatement avec l'une de vos ressources. Exprimez-vous.

Cadeaux, repas, divertissements et voyages

Les cadeaux et les marques de courtoisie professionnelle peuvent être appropriés pour établir et entretenir des relations. Nous devons toutefois faire preuve de bon jugement lorsque nous échangeons des cadeaux et des divertissements avec des clients et des partenaires commerciaux. Chez Lineage, nous avons mis en place des politiques locales qui établissent des limites sur les cadeaux et les divertissements. Nous respectons ces politiques ainsi que toutes les lois et réglementations applicables à notre entreprise et à la région dans laquelle nous travaillons.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Offrir ou accepter des cadeaux ou des offres pour participer à des divertissements professionnels uniquement lorsque cela n'a pas d'incidence sur votre capacité à prendre des décisions équitables et impartiales.
- Vérifier auprès de votre service juridique régional pour comprendre les limitations monétaires imposées sur les cadeaux et les divertissements.
- Être conscient des règles spécifiques qui s'appliquent lorsque vous travaillez avec des employés du gouvernement, et ne jamais offrir de cadeaux ou de divertissements à ces personnes (ni n'en recevoir de leur part).
- Consigner toutes les dépenses liées aux cadeaux et aux divertissements de manière précise et exhaustive sur les rapports de dépenses.
- Comprendre que ces règles s'appliquent non seulement à vous, mais aussi aux membres de votre famille proche.



ÉTABLIR LE LIEN Cadeaux et divertissements acceptables

Parfois, il est approprié d'offrir et d'accepter des cadeaux et des divertissements dans le cadre du développement commercial courant. Il n'est jamais approprié d'offrir et d'accepter des cadeaux et des divertissements lorsque l'on travaille avec le gouvernement. Tous les cadeaux et les divertissements doivent :

- être cohérent avec les pratiques commerciales acceptées;
- être de valeur nominale;
- être de bon goût;
- être peu fréquents;
- être non sollicités;
- être sous une autre forme qu'en espèces ou un équivalent d'espèces;
- éviter de mettre le destinataire ou Lineage dans l'embarras si le cadeau a été divulgué publiquement.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

En fin de compte, la décision d'offrir ou d'accepter des cadeaux ou des divertissements repose sur le bon jugement.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Le cadeau est-il un article de luxe de grande valeur (comme une marque de créateur ou un équipement sportif coûteux)?
- Est-ce que ce cadeau ou cette invitation crée un sentiment d'obligation?
- Le divertissement pourrait-il être perçu comme excessif (comme un voyage ou une sortie prolongé)?
- S'agit-il d'un cadeau en espèces?
- Ce cadeau ou ce divertissement pourrait-il mettre Lineage dans l'embarras ou lui donner une mauvaise image?
- Le cadeau est-il offert pendant le processus d'approvisionnement?
- Le destinataire est-il un représentant du gouvernement?
- Le cadeau ou le divertissement enfreint-il les politiques du destinataire?

La réponse à ces questions devrait toujours être « non ». Si vous ne savez pas si un cadeau ou un divertissement est approprié, assurez-vous de communiquer avec l'une de vos ressources Exprimez-vous pour obtenir des conseils.

Conformité commerciale

Notre entreprise exerce ses activités dans de nombreux pays et régions du monde. Nous sommes tous responsables de la compréhension et du respect de toutes les politiques et procédures de Lineage, lois et réglementations commerciales applicables dans tous les pays où nous exerçons nos activités. Il s'agit notamment des lois qui régissent l'importation, l'exportation et le transfert de biens, de données, de technologies, de logiciels et de services, ainsi que tous les contrôles du commerce international, y compris les sanctions économiques et les embargos, qui ont une incidence sur nos transactions commerciales à l'échelle mondiale.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Comprendre et respecter les procédures commerciales, les exigences légales et les politiques pertinentes qui s'appliquent à votre travail et communiquer avec l'avocat général du service juridique de votre région si vous avez des questions sur les contrôles du commerce international applicables.
- Connaître les contrôles du commerce qui s'appliquent à votre travail et comprendre comment vous y conformer.
- Obtenir toutes les licences d'exportation requises avant d'expédier des produits, des données et des technologies.
- Ne pas faire affaire avec des parties soumises à des sanctions économiques ou à des restrictions commerciales applicables.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

N'oubliez pas que notre respect des contrôles du commerce international nous oblige à superviser le travail de tiers.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Connaissez-vous vos partenaires commerciaux – pas seulement vos contacts immédiats, mais également les personnes, groupes ou pays impliqués dans une certaine mesure?
- Comprenez-vous qu'il y a certains endroits et certaines personnes avec lesquels nous ne pouvons pas faire affaire?
- Surveillez-vous les signes d'alerte indiquant que les lois ne sont pas respectées?
- Avez-vous posé des questions si vous n'êtes pas certain?

La réponse à ces questions devrait toujours être « oui ». Veuillez signaler immédiatement toute préoccupation liée à la conformité commerciale ou communiquez avec votre avocat général régional si vous avez besoin de conseils.



ÉTABLIR LE LIEN

Différents types de contrôles du commerce

IMPORTATIONS : Nous devons classer et évaluer correctement les marchandises et fournir d'autres informations aux autorités douanières pour garantir que toutes les marchandises importées répondent aux exigences réglementaires applicables, y compris la classification, le marquage du pays d'origine, la conservation des dossiers et le paiement des droits, taxes et frais.

EXPORTATIONS : Nous devons respecter toutes les lois, réglementations et politiques applicables qui régissent l'exportation, la réexportation et le transfert d'articles et de renseignements qui quittent le pays dans lequel nous travaillons pour certaines utilisations finales. Il est possible d'exporter quelque chose au cours d'une conversation, par courriel ou lors d'une visite d'une installation, même si rien n'a été physiquement transporté hors du pays. Par exemple, la technologie et les logiciels peuvent être « exportés » vers le pays d'origine d'un ressortissant étranger lorsque les renseignements sont enregistrés, publiés ou mis à disposition dans un endroit où quelqu'un dans un autre pays peut les voir, même un membre de l'équipe Lineage.

BOYCOTTAGES : Certaines lois dans les pays où nous exerçons nos activités interdisent aux entreprises de soutenir tout boycottage international. Et même si un pays ne dispose pas d'une telle loi, notre politique interdit le soutien aux activités de boycottage. Par exemple, nous devons être prudents lorsque nous négocions des contrats ou des accords qui contiennent des dispositions en faveur d'un boycottage, comme le refus de faire des affaires avec un pays boycotté ou avec des personnes inscrites sur une liste noire pour des raisons liées au boycottage.

SANCTIONS ÉCONOMIQUES : Les sanctions économiques empêchent Lineage de faire des affaires avec des pays, des entités et des individus ciblés sur la base d'objectifs de politique étrangère et de sécurité nationale. En tant qu'entreprise mondiale, nous ne devons pas travailler avec des parties soumises aux sanctions applicables.

Fournisseurs et représentants de l'entreprise

Notre succès en tant qu'entreprise repose sur de solides relations de respect mutuel et de confiance avec les fournisseurs, les consultants et les vendeurs. Chez Lineage, nous nous efforçons d'être équitables dans notre choix de fournisseurs, consultants et vendeurs et d'être honnêtes dans toutes les interactions commerciales.

Nous comprenons également que nos fournisseurs sont notre reflet. Pour cette raison, nous attendons des fournisseurs, consultants et vendeurs de Lineage qu'ils adhèrent aux normes les plus élevées en matière de comportement éthique et de conformité réglementaire.



ÉTABLIR LE LIEN Blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent est une pratique criminelle consistant à dissimuler la source de fonds illégaux, et certains criminels ont recours à des entreprises légitimes pour faciliter cette opération. Pour vous protéger contre toute implication dans le blanchiment d'argent, nous nous engageons à contribuer à sa détection et à sa prévention.

Méfiez-vous des signes d'alerte qui pourraient indiquer un blanchiment d'argent, par exemple :

- Transactions inhabituellement importantes
- Demandes de paiements à effectuer vers un pays où il n'existe aucun lien apparent entre le pays et le tiers
- Demandes de paiements sur plusieurs comptes bancaires sans explication raisonnable
- Manque de transparence dans la documentation justifiant la transaction



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Nous pouvons être responsables des actions de toute personne agissant au nom de Lineage. Il est donc important de bien connaître nos partenaires et d'être attentif à tout signe d'alerte potentiel de comportement répréhensible. Voici quelques questions à nous poser lors de la vérification des fournisseurs, vendeurs et entrepreneurs :

- Avons-nous suivi nos processus de vérification préalable avant de collaborer avec un tiers?
- Avons-nous effectué des suivis approfondis au cours des relations de travail pour confirmer que tous les tiers comprennent et acceptent nos attentes?
- Avons-nous posé des questions et éliminé les signes d'alerte observés au cours du processus de négociation du contrat?

La réponse à ces questions devrait toujours être « oui ». Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant un fournisseur, un consultant ou un vendeur, communiquez avec le service juridique ou l'équipe des achats et des approvisionnements pour obtenir des conseils.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Sélectionner les fournisseurs, consultants et vendeurs conformément à nos politiques d'approvisionnement et en fonction de leurs qualifications, de leur tarification et de leur capacité à répondre aux besoins de Lineage.
- Choisir des fournisseurs, des consultants et des vendeurs qui partagent un engagement envers les valeurs de Lineage ainsi qu'envers l'intégrité.
- Ne pas partager les renseignements fournis par un fournisseur, vendeur ou consultant (par exemple, tarification, modalités, dessins aux instruments, dessins techniques, propriété intellectuelle ou conditions associées) avec un autre tiers.
- Divulguer tout intérêt personnel, financier ou de propriété dans des fournisseurs, vendeurs ou consultants potentiels à l'équipe de conformité et éthique de l'entreprise avant de dialoguer avec eux au nom de Lineage.

Renseignements confidentiels et exclusifs de tiers

Bon nombre de nos relations commerciales impliquent l'échange de renseignements confidentiels et exclusifs entre nos partenaires commerciaux, notamment nos fournisseurs, vendeurs, clients et fournisseurs de logiciels. Tout comme nous agissons avec prudence pour protéger les renseignements confidentiels de Lineage, nous sommes tous responsables d'en faire autant pour tous les tiers avec lesquels nous travaillons.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Protéger les renseignements confidentiels et exclusifs divulgués par les clients et les partenaires commerciaux et les utiliser uniquement conformément aux engagements contractuels de Lineage ou comme autrement autorisé par le tiers.
- Faire preuve de prudence lorsque vous développez des produits ou des processus pour Lineage et prendre des mesures pour confirmer que les idées et les innovations ne portent pas atteinte à la propriété intellectuelle d'un tiers ou ne violent pas les conditions d'un contrat de licence avec un tiers.
- Ne pas partager ni ne divulguer de renseignements provenant de tiers ou les concernant sans autorisation écrite de le faire.
- Accéder aux renseignements confidentiels et exclusifs de tiers conformément aux engagements contractuels de Lineage, et uniquement dans la mesure nécessaire à l'exécution de votre travail.
- Consulter votre superviseur ou le service juridique pour toute question concernant l'utilisation ou la divulgation de renseignements confidentiels et exclusifs de tiers ou l'accès à ceux-ci.

ÉTABLIR LE LIEN

Quels sont quelques exemples de renseignements confidentiels de tiers?

- Inventions
- Logiciels
- Secrets commerciaux
- Marques de commerce
- Noms
- Logos
- Objets protégés par un droit d'auteur
- Prix
- Informations sur les produits
- Plans d'affaires
- Renseignements sur un employé



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Si vous avez reçu des renseignements confidentiels et exclusifs d'un client ou d'un partenaire commercial, posez-vous les questions suivantes avant de les partager ou d'en discuter :

- Le tiers vous a-t-il accordé l'autorisation écrite de partager les renseignements?
- Le partage de ces renseignements est-il nécessaire pour effectuer votre travail?

Si la réponse à l'une de ces questions est « non », ne partagez pas les renseignements confidentiels et exclusifs. Communiquez avec l'une de vos ressources. Exprimez-vous pour définir si un renseignement est confidentiel et exclusif.



**SOUTENIR NOS
COMMUNAUTÉS
ENVIRONNANTES ET
PROTÉGER NOTRE
PLANÈTE**

RENFORCER  LA CHAÎNE

SOUTENIR NOS COMMUNAUTÉS ENVIRONNANTES ET PROTÉGER NOTRE PLANÈTE

Activités politiques, contributions politiques et lobbying

Lineage soutient les droits des membres de l'équipe à participer à des activités civiques et politiques pendant leur temps personnel. Cependant, il est important que nous gardions les activités de Lineage séparées du processus politique et que nous respectons toutes les lois qui régissent l'activité politique des entreprises.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Ne pas mener d'activités politiques personnelles pendant vos quarts de travail chez Lineage ou en utilisant les ressources de Lineage, y compris les fonds, l'équipement, l'en-tête ou les adresses courriel de Lineage.
- Indiquer clairement que vos opinions ne représentent pas celles de Lineage lorsque vous vous exprimez sur des forums publics.
- Ne jamais solliciter de contributions de vos collègues pour soutenir des causes politiques ou des candidats aux élections.
- Ne pas faire de campagne ou d'autres contributions politiques au nom de Lineage.
- Ne pas vous engager dans une activité de lobbying au nom de Lineage, à moins qu'elle ne soit menée en collaboration avec l'équipe des relations gouvernementales.

ÉTABLIR LE LIEN

Qu'est-ce que le lobbying?

Le terme lobbying couvre généralement tout acte visant à tenter d'influencer une action législative ou administrative. Seuls certains membres de l'équipe Lineage seront autorisés à faire du lobbying au nom de l'entreprise.

Il existe souvent des réglementations et restrictions régionales spécifiques qui s'appliquent aux activités de lobbying, notamment l'enregistrement et la divulgation. Les membres de l'équipe doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils interagissent avec des représentants et des employés du gouvernement (y compris les législateurs, les régulateurs, les fonctionnaires ou leur personnel) de tous les niveaux afin d'éviter toute apparence involontaire de lobbying et de manquement dans de telles interactions.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Il existe des lois qui peuvent interdire à Lineage de faire des contributions politiques. Ces lois varient selon les pays et les régions et peuvent prendre en compte d'autres circonstances, par exemple si Lineage recherche des marchés du gouvernement.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Mon engagement politique est-il volontaire et personnel?
- Est-ce que je participe à des activités politiques pendant mon temps personnel et avec mes propres ressources, et non ceux de Lineage?
- Ai-je précisé que mes opinions et activités politiques sont les miennes et non celles de Lineage?
- Est-ce que je respecte toutes les lois liées aux activités et contributions politiques?

La réponse à ces questions devrait toujours être « oui ». Consultez le service juridique avant de faire des contributions politiques au nom de Lineage et communiquez avec l'une de vos ressources. Exprimez-vous si vous avez des questions ou des préoccupations.

Protection de notre planète

Notre planète est précieuse pour nous tous et chez Lineage, nous comprenons notre responsabilité envers notre environnement commun. Lineage s'engage en faveur de la durabilité environnementale à travers de nombreuses initiatives d'entreprise, notamment par notre signature du Climate Pledge (un engagement visant à atteindre la neutralité carbone dans l'ensemble de nos opérations mondiales d'ici 2040) ainsi que par nos investissements importants dans les énergies renouvelables. Mais en tant qu'individus, les petits choix dans la manière dont nous menons nos activités, et dont nous nous comportons, peuvent avoir une incidence considérable sur l'avenir de notre planète.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Suivre les procédures de Lineage conçues pour protéger l'environnement tout au long du cycle de vie de nos produits et services, dans nos bureaux d'entreprise, dans nos entrepôts et sur la route.
- Prendre des décisions, grandes et petites, pour éviter le gaspillage dans nos opérations.



ÉTABLIR LE LIEN

Réduire, remplacer, motiver

Chez Lineage, nous appliquons une stratégie nommée « Réduire, remplacer, motiver » pour la durabilité environnementale. Nous nous efforçons consciemment de réduire nos activités émettrices de carbone et nous les remplaçons par l'utilisation de sources d'énergie propres. Nous motivons nos partenaires commerciaux et la communauté dans son ensemble en partageant nos pratiques et nos engagements en faveur des énergies renouvelables alors que nous travaillons ensemble pour protéger notre planète.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Prendre des mesures pour réduire les déchets

Il existe de nombreuses façons d'évaluer nos propres habitudes quotidiennes afin de rechercher des moyens de réduire les déchets que nous produisons.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Dois-je vraiment imprimer ce document ou puis-je le conserver sous forme électronique?
- Ai-je éteint les lumières lorsque j'ai quitté le bureau pour la soirée?
- Aurais-je pu utiliser une bouteille réutilisable au lieu d'une bouteille en plastique jetable?
- Devrais-je arrêter le moteur de mon camion au lieu de le laisser tourner au ralenti?

Apporter de petits changements à nos habitudes quotidiennes peut avoir des effets à long terme sur notre planète.

Incidence sociale

Lineage s'engage à faire le bien pour notre équipe et nos communautés. Nous soutenons et respectons les droits de toutes les personnes et respectons toutes les lois applicables en matière de liberté d'association, de confidentialité, de négociation collective, d'immigration et de temps de travail, de salaires et d'horaires. Nous nous conformons à toutes les lois applicables interdisant la traite de personnes, la discrimination en matière d'emploi et le travail forcé, le travail obligatoire et le travail des enfants.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Choisir de travailler avec des partenaires commerciaux qui partagent notre engagement à donner la priorité à la sécurité, à la santé et aux conditions de travail de tous les humains.
- Respecter les lois du travail équitables, y compris les lois sur les salaires et les horaires et les interdictions contre le travail forcé, la traite de personnes ou le travail des enfants.



ÉTABLIR LE LIEN

Qu'est-ce que l'esclavage moderne?

L'esclavage moderne est un terme de plus en plus utilisé pour décrire lorsque des personnes sont recrutées, déplacées, hébergées ou reçues en ayant recours à la force, à la coercition, à des abus ou à la tromperie, ou exploitées par d'autres moyens à des fins personnelles ou commerciales. Chez Lineage, nous ne tolérons pas l'esclavage moderne et nous nous engageons à faire évoluer nos pratiques pour réduire ce risque dans nos chaînes d'approvisionnement et nos opérations.



VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Esclavage moderne

Nous avons tous la responsabilité de contribuer à prévenir l'esclavage moderne. Pour ce faire, nous pouvons nous poser les questions suivantes :

- Sommes-nous attentifs aux signes d'un esclavage moderne? Les signes peuvent être évidents, comme des travailleurs dans un établissement qui semblent plus jeunes que ceux qui devraient travailler, ou ils peuvent être plus subtils, comme des travailleurs qui hésitent à interagir avec d'autres personnes ou qui semblent négligés, mal nourris, effrayés ou renfermés.
- Devons-nous nous exprimer si nous craignons que l'un de nos partenaires commerciaux propose des conditions inhumaines et inacceptables, comme des salaires déraisonnablement bas, aucun jour de congé, des conditions dangereuses ou un logement insalubre?

La réponse à ces questions devrait toujours être « oui ». Nous vivons nos valeurs d'audace et de leadership serviteur en nous exprimant. Si vous avez des préoccupations liées à l'esclavage moderne ou des questions sociales ou environnementales, signalez-les immédiatement à l'une de vos ressources Exprimez-vous.

Service communautaire et dons caritatifs

Lineage soutient diverses initiatives philanthropiques pour avoir une incidence positive sur les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons à travers le monde et permet aux membres de l'équipe de s'impliquer et de redonner pour faire une différence dans nos communautés. Tout don caritatif et parrainage de Lineage ou toute participation à un service de bénévole doit respecter les lois applicables, ce Code et les directives d'exploitation de Lineage.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Profiter du programme Du temps pour faire le bien, dans lequel Lineage vous permet de demander et de recevoir une rémunération lorsque vous consacrez votre temps libre à des activités de bénévolat préapprouvées pour un service communautaire.
- Communiquer avec la Fondation pour faire le bien de Lineage si vous recevez une demande incitant Lineage à faire un don caritatif de temps, d'objets ou d'argent, ou pour parrainer un événement.



ÉTABLIR LE LIEN Dons caritatifs

Les dons caritatifs ne se limitent pas aux dons monétaires. Ils peuvent être sous les formes suivantes :

- Dons de temps
- Dons d'objets
- Dons d'argent

Assurez-vous de communiquer avec la Fondation pour faire le bien de Lineage si vous recevez une demande incitant Lineage à faire tout type de don caritatif. Il est important de se conformer aux lois applicables et à la politique de Lineage lorsque vous faites des dons caritatifs.

VÉRIFIER LA TEMPÉRATURE

Lorsque vous faites du bénévolat au nom de Lineage, posez-vous les questions suivantes :

- Est-ce que je représente notre valeur de leadership serviteur lorsque je fais du bénévolat dans la communauté?
- Est-ce que je respecte la politique relative à Du temps pour faire le bien lorsque j'utilise l'avantage de faire du bénévolat?
- Est-ce que je traite les membres de l'équipe, les bénévoles et les membres de la communauté avec respect, courtoisie et dignité pendant mon service communautaire?

Assurez-vous de communiquer avec l'une de vos ressources. Exprimez-vous si vous n'êtes pas certain de votre participation à des services communautaires ou de vos dons caritatifs.



Lineage®

Reimagining the world's food supply chain

A stylized graphic consisting of two interlocking loops, one light blue and one light green, positioned to the left of the word 'CONCLUSION'.

CONCLUSION

Conclusion

Le renforcement de la chaîne exige que nous fassions tous notre part pour améliorer la chaîne du froid chaque jour où nous venons travailler. Nous y parvenons en agissant toujours avec intégrité et conformément aux valeurs communes de notre entreprise. La lecture de notre Code n'est qu'un début. Nous encourageons chacun à utiliser notre Code dans votre vie quotidienne, comme ressource pour prendre des décisions éthiques et agir en accord avec qui nous sommes en tant qu'équipe Un Lineage.

N'oubliez pas que des ressources Exprimez-vous sont à votre disposition chaque fois que vous avez des questions ou des préoccupations, ou que vous avez simplement besoin de discuter d'un problème avec quelqu'un. Le fait de vous exprimer reflète notre culture d'amélioration continue et nous permet de renforcer notre équipe en comprenant la situation et en trouvant des solutions aux problèmes auxquels vous pourriez être confrontés. Cela nous permet également de répondre à vos préoccupations, de résoudre les problèmes le plus tôt possible, de « calmer la situation » et de réduire les risques pour Lineage et entre nous.

Comment soulever une question ou signaler une préoccupation

Si vous avez des questions ou devez signaler des préoccupations concernant une inconduite réelle ou potentielle, communiquez avec l'une des ressources Exprimez-vous suivantes :

- **Votre gestionnaire ou votre superviseur**
- **Un membre de l'équipe des ressources humaines**
- **L'équipe de conformité et éthique de l'entreprise (ethics@onelineage.com)**
- **La ligne d'assistance éthique de Lineage (onelineage.com/speakup)**

Tout contact avec nos ressources Exprimez-vous sera traité conformément à la loi locale et à toutes les politiques locales applicables (par exemple, toute politique applicable en matière de grief, de plainte ou de dénonciation au sein de la juridiction applicable).

Ligne d'assistance éthique de Lineage

Nous voulons que vous vous sentiez à l'aise pour aborder votre gestionnaire ou superviseur avec des questions et des préoccupations. Parallèlement, nous comprenons qu'il puisse y avoir des situations dans lesquelles vous préférez un autre choix. Nous avons créé la ligne d'assistance éthique de Lineage, hébergée par un fournisseur tiers, pour vous aider à signaler des préoccupations ou à soulever des questions liées à une inconduite réelle ou potentielle.

La ligne d'assistance éthique de Lineage est accessible en tout temps, confidentielle et, lorsque la loi locale le permet, anonyme. Les signalements peuvent être soumis au moyen des canaux suivants :

- **Par téléphone :**

Australie - 1-800-768-120	Singapour - 8004922583
Belgique - 0800-262-67	Afrique du Sud - 080 098 2093
Canada - 866-360-0008	Sri Lanka - 9-072-0987140
Danemark - 80 25 42 15	Espagne - 900-963267
France - 0805-080039	Royaume-Uni - 0-808-189-0041
Allemagne - 0800-183-0724	États-Unis d'Amérique - 866-360-0008
Italie - 800 743 075	(anglais) ou 800-216-1288
Pays-Bas - 0800-023-3064	(espagnol)
Nouvelle-Zélande - 0800 823 509	Vietnam - 120-32121
Norvège - 800 62 472	
Pologne - 0-0-800-141-0023	
- **En ligne :** Effectuez un signalement en ligne au www.lighthouse-services.com/lineagelogistics
- **Par courriel :** Envoyez un courriel à l'adresse reports@lighthouseservices.com, en veillant à inclure le nom de notre entreprise dans le courriel.

Chez Lineage, nous ne tolérons pas de représailles lorsque les membres de l'équipe font part de leurs préoccupations, et nous nous engageons à soutenir toute personne qui s'exprime de bonne foi sur des sujets de préoccupation potentiels. **Ensemble, nous renforçons la chaîne.**

